

NOUVEAU AUX...

PRESSES
UNIVERSITAIRES
DE STRASBOURG



COLLECTIONS DE L'UNIVERSITÉ ROBERT SCHUMAN

CENTRE DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

URS

LA PROTECTION DE LA NATURE

30 ANS APRÈS LA LOI DU 10 JUILLET 1976

*Sous la direction de
Marie-Pierre Camproux-Duffrène
et Michel Dourousseau*

PRESSES UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG
2007

LA PROTECTION DE LA NATURE

30 ANS APRÈS LA LOI DU 10 JUILLET 1976

*Sous la direction de
Marie-Pierre Camproux-Duffrène et Michel Durosseau*

En 2006, la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature a eu 30 ans. Ce texte fondateur, qui pose le principe que la protection de la nature est d'intérêt général, constitue encore actuellement un socle législatif dont les dispositions, même éclatées par les effets de la codification, offrent une saisissante cohérence.

La loi précise ou crée les instruments spécifiques de conservation des espèces et des milieux – comme les réserves naturelles et le statut des espèces protégées de la flore et de la faune –, reconnaît aux associations un rôle déterminant en matière de protection de la nature et confère également un statut protecteur à l'animal défini comme étant un « être sensible ».

Les contributions réunies dans le présent ouvrage mettent également en lumière l'évolution historique de la protection implicite à la protection intégrée, les interrogations qui subsistent encore au regard des principes posés par la loi ainsi que les silences de la loi du 10 juillet 1976.

T A B L E D E S M A T I È R E S

Avant-propos

Michel Durosseau

Propos introductifs

Denis Delcour
Fabienne Keller

I – HISTOIRE ET CONCEPTS

De la protection implicite à la protection intégrée

Jérôme Fromageau

Que reste-t-il des principes de la loi du 10 juillet 1976 ?

Jean Untermaier

Les silences de la loi du 10 juillet 1976

Sylvie Caudal-Sizaret

II – LA PROTECTION DES ESPÈCES ET DES MILIEUX

Variations autour de la notion d'espèce protégée

Philippe Billet

La protection pénale des milieux et des espèces

Véronique Jaworski

À la recherche d'un statut juridique de l'animal

Marie-Pierre Camproux-Duffrène

III – LES OUTILS SPÉCIAUX POUR LA PROTECTION DE LA NATURE

Du milieu à la zone protégée : la « territorialisation » de la protection des milieux naturels

Chantal Cans

La régionalisation des réserves naturelles, nouvelle étape dans la décentralisation de la protection de la nature

Michel Durosseau

De la nécessité de préserver l'habitat d'une espèce protégée : l'arrêt de protection de biotope a-t-il fait ses preuves ?

Sandrine Bélier

Les prérogatives confiées aux associations : 30 ans d'hésitations ?

Xavier Braud

REGARDS CROISÉS : 30 ans après, quelles perspectives pour les acteurs de la protection de la nature ?

François Letourneux

Henri Jaffeux

Frédéric Deck

Adrien Zeller

Thierry Gless

Liste des participants

224 p. – ISBN : 978-2-86820-345-8

20 €

Les Risques technologiques. La loi du 30 juillet 2003.

Sous la direction de Marie-Pierre Camproux-Duffrène

Après la catastrophe d'AZF à Toulouse et l'affaire Metaleurop, la loi du 30 juillet 2003 relative « à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages » réalise des avancées dans un domaine encore peu reconnu : les risques technologiques. Ce texte dit « loi Bachelot » apporte des modifications majeures et des innovations importantes qui, comme le révèlent les différentes contributions demeurent encore insuffisantes.

2005 > 170 p. > ISBN 2-86820-266-7 >

18,00 €

Le Protocole de Kyoto. Mise en œuvre et implications.

Sous la direction d'Yves Petit.

Cet ouvrage entend aborder de la façon la plus complète possible les questions relatives à la mise en œuvre du Protocole de Kyoto, signé le 10 décembre 1997, ainsi que les implications d'un traité complexe et ne constituant qu'une étape dans la lutte contre les changements climatiques.

2002 > 250 p. > ISBN 2-86820-197-0 >

20,00 €



BON DE COMMANDE

à retourner accompagné de votre règlement aux



PRESSES UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG

Palais Universitaire – 9, place de l'Université – BP 90020 – F-67084 Strasbourg Cedex

Pour toute information, vous pouvez aussi nous contacter aux coordonnées suivantes :

Tél. : (0033) (0)3 88 25 97 21 – Fax : (0033) (0)3 88 25 97 20 – Email : pus@umb.u-strasbg.fr

Ou vous rendre directement en s. 29, du Palais Universitaire (rez-de-chaussée)

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Mme Mlle M.

Adresse

Code postal Ville Pays.....

commande [+ frais d'envoi] :

.... exemplaire(s) de : *La protection de la nature* 20 €

.... exemplaire(s) de : *Les risques technologiques*..... 20 €

.... exemplaire(s) de : *Le protocole de Kyoto* 20 €

Frais d'envoi (autres pays : se renseigner)

	FRANCE	UNION EUROPÉENNE, SUISSE ET NORVÈGE
1 ex.	3,77 €	Tarif rapide : 8,50 € Tarif lent : 5,50 € Tarif très lent : 2,47 €
2 ex.	4,98 €	Tarif rapide : 11,00 € Tarif lent : 6,80 € Tarif très lent : 3,29 €
1,50 € par exemplaire supplémentaire		

TOTAL

livre(s)
+ frais
d'envois

..... €

Ci-joint le montant de la commande par :

Chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre des Presses Universitaires de Strasbourg

Virement bancaire (BNP Strasbourg Brant Cpte 1314044/10)

Virement postal (CCP Strasbourg – Compte 516 78 G)

Je souhaite recevoir une facture.

Vous pouvez aussi passer votre commande chez votre libraire préféré.